

# **Fiches du professeur : La question communautaire belge**

## **Déroulement de la leçon**

Cette leçon s'inscrit dans le **Cours de Philosophie et Citoyenneté**. Elle propose une analyse géopolitique, historique et philosophique de la situation institutionnelle belge actuelle, en particulier la question communautaire, à l'aide de documents écrits et audiovisuels, de sources historiques et de données statistiques. Outre une évaluation 'diagnostic' et de nombreux questionnaires d'analyse critique, elle propose ensuite des exercices de synthèses et de mise en situation sur les processus de décisions démocratique.

### **A. Pistes pédagogiques liées au référentiel :**

- S'engager dans la vie sociale, l'espace démocratique
- Construire une pensée autonome et critique

### **B. Objectif de la leçon :**

- Comprendre la situation politique actuelle : pourquoi y a-t'il des crises politiques en Belgique et des difficultés à former un gouvernement ?
- Comprendre les institutions politiques belges : dans quel Etat vivons-nous ? Pourquoi les institutions belges sont-elles devenues si complexes ? (approche historique)
- Comprendre le défi, les avantages, les difficultés et les faiblesses de la démocratie
- Proposer des solutions, participer à un processus démocratique.

### **C. Niveau de la leçon :**

J'ai réalisé ma leçon pour une classe de 3<sup>ème</sup> secondaire de Transition (2<sup>ème</sup> degré) pour 10 séquences de cours de 50'.

Elle peut toutefois être adaptée aux classes du 3<sup>ème</sup> degré de l'enseignement secondaire, et s'intégrer dans le cadre d'une unité d'acquis d'apprentissage UAA reprise dans le Référentiel de la Fédération Wallonie – Bruxelles en 2021 :

<https://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/progr/484-2017-240.pdf>

2<sup>ème</sup> degré (1<sup>ère</sup> heure commune) :

- UAA 2.1.4 Participer au processus démocratique

2<sup>ème</sup> degré (2<sup>ème</sup> heure)

- UAA 2.2.5 Individu, société et engagement citoyen

3<sup>ème</sup> degré (1<sup>ère</sup> heure commune) :

- UAA 3.1.5 Participer au processus démocratique
- UAA 3.1.6 L'Etat : Pourquoi, jusqu'où ?

3<sup>ème</sup> degré (2<sup>ème</sup> heure)

- UAA 2.2.5 Individu, société et engagement citoyen

### **D. Compétences développées et savoir-faire**

- Questionner – analyser - critiquer
- Comparer - tirer des conclusions - conceptualiser
- Prendre position de manière argumentée - adopter une posture critique
- Participer à un débat, établir un espace de discussion
- Décider collectivement, délibérer, se décentrer

## Déroulement de la leçon :

- **Accroche pédagogique - Page 1:** Lecture et analyse d'un reportage vidéo (5'45'') :

### **1. «FRANCOPHONE EN FLANDRE, ENTRE CONFLIT ET POLITIQUE »**

mini-reportage de Etienne Fortin-Gauthier (La Belgique vue par un canadien)



Sur Stream : <https://web.microsoftstream.com/video/2dcd8e1a-4654-485e-9db8-40d7de8e3b44>

Sur Youtube : <https://youtu.be/UdU5WXs9Bdc>

- **Brainstorming et mini-débat** (4') Chaque élève indique 1 ou 2 mots clés significatifs qu'il a retenu au TBI et dans la leçon **page 1** :

**A. BRAINSTORMING**

Après lecture du reportage en classe, chaque élève choisi 1 ou 2 mots clés pertinents ou significatifs **qu'il a retenu** et l'indique dans ce cadre :

Exemples :

*Flamands - minorité - francophones - frontière linguistique - Bruxelles - bilingue - Flandre - Belgique - communes à facilités - Flamingants - N-VA - nationaliste - anti-francophone - conflit linguistique - politique - ...*

- **Analyse critique du document audio-visuel « Francophone en Flandre : entre conflit et politique (Nomade) »** (10') **Questionnaire écrit – Page 2** → les réponses sont trouvées en classe en commun (relecture éventuelle de certains passages vidéo).

## **2. LES INSTITUTIONS BELGES**

- **Evaluations formatives « diagnostic »** (20') :

### **- Test n°1 Que sais-tu sur la Belgique ? Page 3**

Réalisé en classe en autonomie par l'élève suivi d'une auto-évaluation (10 questions courtes) corrections en classe (sur 10 points). Le pourcentage de la moyenne de la classe est établi. Les points ne sont pas comptabilisés.

### **- Test n°2 Que sais-tu sur les entités fédérales belges ? Page 4**

Réalisé en classe en commun (exercice au TBI) :

1) **Les logos des entités fédérales belges** - l'élève identifie les 7 logos

2) **Situer les entités politiques belges sur la carte :**

l'élève colorie les régions et communautés sur carte muette.

3) **Exercice numérique et ludique sur Genial.ly :**

<https://view.genial.ly/614eda6844ac680dd679cf86>



### 3. LA BELGIQUE FÉDÉRALE

- Définition de la Belgique Fédérale (Page 5)

- Les élèves identifient sur les photos le Roi et le Premier Ministre (1')

#### 3.1 Le Gouvernement fédéral

- **A voir sur Stream : Pourquoi la Belgique a tant de mal à former un gouvernement ? (10')**  
<https://web.microsoftstream.com/video/3a14da49-18a0-4942-8589-691b26bc97b2>



- **Page 5 et 6 : Analyse d'une photographie interactive du nouveau Gouvernement belge (15')**

Voir le genial.ly :

<https://view.genial.ly/5f71d948f8eaf90d07789355/interactive-content-casting-federal>

Voir aussi : article de presse de la RTBF du 20 septembre 2020 et photographie du nouveau gouvernement de Alexander De Croo (Premier Ministre) « *Les nouveaux ministres du nouveau gouvernement belge ont prêté serment ce matin chez le Roi : voici leurs noms et fonctions* »  
[https://www.rtf.be/info/belgique/detail\\_gouvernement-federal-demandez-le-casting?id=10597060](https://www.rtf.be/info/belgique/detail_gouvernement-federal-demandez-le-casting?id=10597060)

- **Page 5 : L'élève identifie le premier ministre et les 5 vices-premier ministres**, leurs fonctions respectives et leur partis politiques et l'indique dans son cours.



- **Page 6 - Analyse (questionnaire écrit) :**

L'élève tire des conclusions succinctes sur la difficulté de former un gouvernement en Belgique après le visionnage de la vidéo « Pourquoi la Belgique a tant de mal à former un gouvernement ? ». Il définit les compétences du gouvernement fédéral à l'aide de l'article de presse et de la photographie interactive (en retrouvant la fonction de chaque ministre).

- **Page 6 - Vocabulaire** : à faire à la maison en devoir (au crayon) définir les termes Etat fédéral, Pouvoir exécutif, Pouvoir législatif, coalition.

### 3.2 Le Parlement Fédéral (= pouvoir exécutif) - Page 7

#### - Définition du Parlement Fédéral de la Belgique Fédérale (1')

- **A voir sur STREAM : La Chambre dans la Belgique Fédérale (3')**

<https://web.microsoftstream.com/video/859a9d5c-0d27-484e-b051-f72a8166bdf3>



- **1. L'Hémicycle de la Chambre des Représentants**

#### **Page 7 - Analyse de la photographie de la Chambre (6') :**

- L'élève identifie la positions des représentants, du président, des ministres,... dans le tableau de la **page 7**.

Il définit, à l'aide des informations reçues, le rôle du Parlement.



- **2. Comparaison avec l'Éclésià à Athènes au 5<sup>ème</sup> s. av. JC (10')**

#### **Page 8**

- Après un instant de réflexion, les élèves en autonomie définissent 3 ou 4 points de comparaison entre le Parlement Fédéral belge et l'Éclésià à Athènes au 5<sup>ème</sup> siècle avant JC.

- Ils définissent le système politique athénien

- Guidés par le professeur, ils tirent des conclusions sur ces points de comparaison (pourquoi La Belgique a des traditions qui héritent de la Grèce antique ?)



- **3.3 Les 3 Régions - Page 9**

#### **Définition des Régions (10')**

L'élève situe les 3 régions officielles du pays sur la carte muette (coloriage au crayon)

Il prend connaissance des compétences des Régions

Vocabulaire : « compétences ».

- **3.4 Les 3 Communautés - Page 10**

#### **Définition des Communautés (10')**

L'élève situe les 3 communautés officielles du pays sur la carte (lecture de la légende).

Il prend connaissance des compétences des Communautés officielles belges.

- **3.5 La particularité linguistique de Bruxelles - Page 11 (5')**

L'élève prend connaissance de la particularité linguistiques de Bruxelles (une région = deux communautés) et des entités fédérées qui gouvernent : **la COCOF – la COCON – la COCOM.**

➤ **3.6 Les 10 Provinces - Page 12**

**Définition des Provinces (10')**

A l'aide de la carte de Belgique, les élèves complètent le tableau et identifient les 5 provinces flamandes et des 5 provinces wallonnes et prennent connaissance des compétences des provinces belges. La liste des provinces est complétée en classe dans le cours en regard de la carte.

➤ **3.7 Les 12 arrondissements - Page 13**

**Définition des arrondissements judiciaires (et zones électorales) (10')**

A l'aide de la carte des arrondissements judiciaires de Belgique, les élèves identifient les 12 arrondissements et les indiquent dans la liste (réalisé en commun en classe). Ils prennent connaissance de la question de l'arrondissement de B.H.V. Bruxelles-Hall-Vilvorde (6<sup>ème</sup> réformes de l'Etat).

➤ **3.8 Les 589 communes - Page 14**

**Définition des Communes (10')**

A l'aide de la carte de la Région Bruxelloise, les élèves complètent le tableau et identifient les 19 communes bruxelloises et prennent connaissance des compétences communales. Cet exercice (15 minutes) est réalisé en devoir à la maison dans le cours, en regard de la carte.

➤ **3.9 Les communes à facilités - Page 15 (10')**

**Définition des Communes à facilités (10')**

Questionnaire écrit réalisé en classe (travail en commun) : A l'aide du cours et des 2 cartes de la page 15, les élèves indiquent la définition de « communes à facilités », identifient le nombre de communes à facilités en Belgique, en Flandre et en Wallonie.

➤ **Les 6 communes à facilités de la périphérie bruxelloise - Page 16 (5')**

Questionnaire écrit réalisé en classe (en commun) : A l'aide de la carte, les élèves indiquent par ordre alphabétique la liste des 6 communes à facilités de la périphérie Bruxelloise.

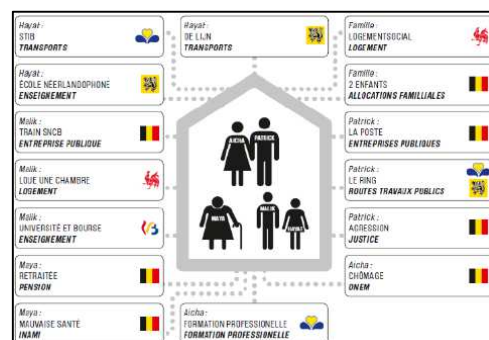
➤ **3.10 Synthèse : Les compétences des institutions fédérales belges – Page 17 (5')**

Les élèves complètent le tableau des compétences : état fédéral – Les 3 Régions – les 3 Communautés

➤ **EN PRATIQUE : Les compétences des entités fédérales belges - Page 18 (10')**

Les élèves analysent le tableau (au TBI) :

Questionnaire écrit (en commun) : les élèves définissent la composition de la famille bruxelloise prise en exemple. Ils indiquent en quoi les compétences des entités fédérales sont omniprésentes dans la vie des membres de cette famille (le document est traduit).



## 4. UN PEU D'HISTOIRE : LE PROBLÈME LINGUISTIQUE BELGE

### ➤ 4.1 Les origines de la frontières linguistiques - Page 19 (5')

- Histoire de l'évolution des langues latines et germaniques dans nos régions.
- Les élèves situent sur la carte la frontière linguistique belge (tracée en rouge)
- ils colorient en vert les zones de langues germaniques, en jaune les zones de langues latines.



Document n°1

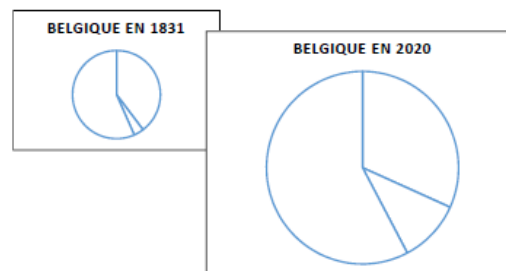
### ➤ 4.2 Le français, langue officielle de la Belgique, lors de sa création - Page 20

#### Lecture et analyse (5')

- Document n°2 : Le français, langue officielle belge en 1830
- Document n°3 : Evolution de la population belge répartie par régions de 1831 à 2020 (Tableau chiffré et graphique statistiques)

### ➤ Questionnaire d'analyse des documents n°2 et 3 – page 21 (10')

L'exercice est réalisé en classe en commun à l'aide de la lecture des documents textes, tableau chiffrés et graphique statistique. L'élève tire des conclusions et donne son point de vue : y a-t'il dès le départ une inégalité linguistique ?



### ➤ 4.3 L'Emergence des tensions communautaires en Belgique - Page 22 et 23

#### Analyse de 4 documents écrits historiques et fiables (10')

L'élève réalise cet exercice (questionnaire écrit) en autonomie en classe, à la lecture des documents 4, 5, 6 et 7. En fin de questionnaire, l'élève va donner son opinion et prendre position à propos des revendications flamandes au 19<sup>ème</sup> siècle. Les réponses sont lues à voix haute. Les élèves corrigent leur réponses si nécessaires.

### ➤ 4.4 La Question linguistique et les réformes de l'état - Page 24

#### Comparaison de 2 extraits de la Constitution de 1831 et de 1994 (10')

L'élève réalise cet exercice en classe (questionnaire écrit), à la lecture des documents 8 et 9. Il établit par comparaison les points de différences entre les premiers articles de la Constitution de 1831 et celle de 1994.

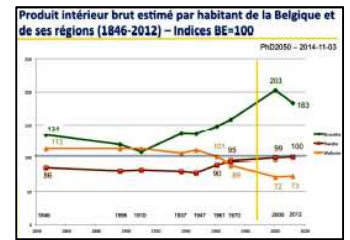
### ➤ Analyse et comparaison des lois du 22 mai 1878 et du 13 juillet 1921 – Page 27 (10')

L'élève réalise cet exercice en classe (questionnaire écrit et tableau à compléter), à la lecture du document n°10 : Extrait de la Loi du 22 mai 1878 (page 25) et du document n°12 : Extrait de la Loi du 31 juillet 1921 (page 26). Il complète le tableau et établit par comparaison les points de différences entre ces deux lois. Il établit une synthèse, sous forme de conclusion.

➤ **Analyse d'un graphique : La question économique explique en partie la création de régions autonomes – Page 28 (15')**

Cet exercice est réalisé en commun en classe à la lecture du graphique réponse au questionnaire :

- Définition de la notion économique de **PIB par habitant**
- Analyse détaillée du graphiques et conclusions



➤ **Analyse d'une affiche du P.W.T. et d'un article de presse – Page 29 (10')** :

Cet exercice est réalisé en commun en classe (questionnaire)

Les documents n°14 et 15 sont lus et analysés.

- Définition de la notion de **fédéralisme**
- Conclusions sur les raisons qui poussent une partie des wallons à encourager le fédéralisme dans les années 1960.

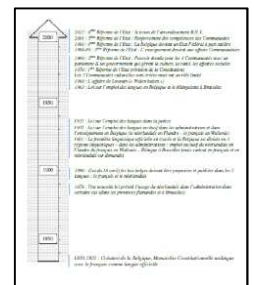
➤ **Analyse d'un point de vue sur les réformes fédérales belges – Page 30 (15')**

Analyse d'un extrait de presse (dossier Le Soir 2013 – document n°16) – cet exercice peut être réalisé en classe ou à la maison en autonomie, mais il demande déjà un bon niveau de compétences et de compréhension lié au sujet de la leçon. Il peut au besoin être réalisé en commun en classe.

L'élève définit la problématique liée à la démocratisation, au fédéralisme. Il adopte une posture critique et prend position en décelant les avantages et les faiblesses de la démocratie, du fédéralisme.

➤ **LIGNE DU TEMPS DES REFORMES & LOIS LINGUISTIQUES – Page 31**

Cet outil peut être utilisé par les élèves ou le professeur tout au long de la leçon, pour situer un fait, un document, un événement dans son contexte temporel.



## 5. DES REVENDICATIONS LÉGITIMES FLAMANDES AUX DÉRIVES DU NATIONALISME

➤ **Analyse du doc. n°17 (page 32) : « L'affaire de Louvain » ou « Wallen Buiten » (10')**

(photographie et extrait de presse) - Lecture à voix haute par les élèves – questions-réponses et aide à la compréhension du contexte et des faits.

➤ **Analyse du doc. n°18 (page 33) : « Dilbeek, waar vlamingen thuis zijn » (5')**

Question-réponse par écrit réalisé par les élèves en autonomie.

Lecture à voix haute des réponses et corrige éventuellement.

- L'élève traduit ce qu'il y a sur ce panneau
- Il prend position de manière argumentée, donne son opinion



➤ **Analyse du doc. n°19 (page 33) : Sondage IPSOS sur le sentiment d'être belge (5')**

Analyse en commun du graphique – questions-réponses et aide à la compréhension.

➤ **Analyse du doc. n°20 (page 34) : « Les dérives identitaires du nationalisme flamand » (5')**

Question-réponse par écrit réalisé en commun.

- Les élèves traduisent ce qu'il y a écrit sur ces affiches
- Il prend position de manière argumentée, donne son opinion



➤ **Analyse du doc. n°21 (page 34) : Les panneaux bilingues vandalisés (3')**

Analyse en commun des panneaux bilingues vandalisés de différentes régions

-> conclusions : des tensions communautaires existent ailleurs dans le monde.

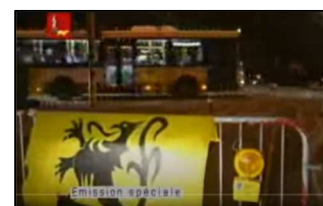
➤ **Analyse du doc. n°22 (page 35) : « BYE BYE Belgium » le Faux JT de la RTBF 13-12-2006 (15')**

Visualisation des 10 premières minutes en classe – questions/réponses & mini-débat avec les élèves - Ce document peut être projeté à un autre moment de la leçon, si c'est opportun.

A voir sur Youtube : <https://youtu.be/ck7lu8p1MZE>

A voir sur STREAM :

<https://web.microsoftstream.com/video/6ddf1bce-ce2a-45ad-a9a4-db5dbedb7d89>



➤ **Analyse doc. n°23 (page 35): Débat télévisé RTL-VTM Bart de Wever vs Paul Magnette (15')**

Visualisation de qqes minutes du débat en classe – explications.

**Analyse d'un extrait écrit du débat télévisé – question personnelle par écrit :**

L'élève détermine la différence de vision politique entre Bart de Wever et Paul Magnette. Il adopte une posture critique et prend position.

A voir sur Youtube : <https://www.youtube.com/watch?v=RNNmFYMm6oc>

A voir sur STREAM : <https://web.microsoftstream.com/video/9d2e9fa6-82e2-4135-a00f-d4ff1f5dc0ca>



➤ **SYNTHÈSE HISTORIQUE SUR LA QUESTION COMMUNAUTAIRE BELGE (page 36)**

Lecture à voix haute de la synthèse par les élèves – rappel et explications (10')

➤ **EVALUATION FORMATIVE 1 : (Page 37 - 20' - 15 points)**

Cette évaluation formative peut être réalisée au moment le plus opportun de la leçon, à la convenance du professeur et de sa classe, judicieusement à la fin du chapitre 3 sur l'Etat Fédéral. **La Question Communautaire belge – Les compétences des entités fédérales**

Dans ce tableau, l'élève doit indiquer de quel type de compétences il s'agit (fédérale, régionale ou communautaire) pour chaque vignette.

➤ **EVALUATION FORMATIVE 2 : (Page 38 – 20' – 15 points)**

Cette évaluation formative est réalisée en fin de leçon, à cahier ouvert, en préparation de l'évaluation sommative finale. 2 tableaux doivent être complétés par les élèves, en autonomie, à l'aide du cours :

- Ce qui séparent et rassemblent les belges du Nord et du Sud
- Les divisions territoriales et entités politiques fédérales belges (de 1830 à nos jours)
- Question : Qu'est-ce qui a engendré ces tensions communautaires depuis le 19ème siècle ?



➤ **EXERCICE DE DEMOCRATISATION : ELABORATION D'UN PROCESSUS DE DÉCISION (50')**

**MISE EN SITUATION : LE DÉFI DÉMOCRATIQUE (page 39 et 40)**

Le projet est fictif « école relookée » mais les élèves s'impliquent concrètement dans l'élaboration des processus de décision, chaque étape est discutée, l'organisation des votes, l'aménagement du local pour les mises en situation, les débats et délibérations.

- **Mise en situation n°1** : Le professeur (**conseiller du roi**) désigne un élève complice qui sera le **Roi absolu**. Le **Roi** choisi la couleur de la peinture pour les murs des locaux, le style du mobilier scolaire, la possibilité de faire un potager ou un terrain de sport dans la cours.
- **Mise en situation n°2** : Le professeur demande aux élèves de choisir démocratiquement 2 (ou 3) élèves **ministres qui formeront le gouvernement**. Un vote secret est organisé (par bulletin de vote papier). Le **Roi** dépouille les bulletins et nomme les 2 (ou 3) **ministres**. Ensuite, les **ministres** vont débattre publiquement (autour d'un banc) et prendre les décisions requises pour le projet « école relookée ». L'avis de chaque **ministre** est pris en considération lors des délibérations, et il y a des négociations en cas de désaccord.
- **Mise en situation n°3** : Le conseiller du roi demande aux élèves de choisir par voie démocratique 1 ou 2 nouveaux élèves **ministres** pour former un **gouvernement fédéral**, mais ces élèves doivent obligatoirement parler une langue différente du français. Un vote secret est organisé (par bulletin de vote papier). Le **Roi** dépouille les bulletins et nomme les 2 nouveaux **ministres**. Ensuite, le **gouvernement fédéral** va débattre et prendre les décisions requises pour le projet « école relookée », mais les 2 nouveaux **ministres** doivent parler uniquement dans une autre langue pendant les délibérations publiques. L'avis de chaque **ministre** est pris en considération, et il y a des négociations en cas de désaccord.
- **Mise en situation n°4** : Le **Roi** dissout le **gouvernement fédéral**. Chacun reprend sa place. Il demande maintenant à tous les élèves de devenir des **citoyens**, les décisions requises pour le projet « école relookée » seront prises tous ensemble. L'avis de chaque **citoyen** est pris en considération, chacun a droit à un temps de parole de 1 minutes pour imposer ses choix. Un vote à main levée à la majorité est organisé par l'ancien **Roi** pour chaque décision.

**Après chaque mise en situation, un débriefing est organisé avec l'ensemble de la classe.**

Il est demandé à chacun d'indiquer dans le questionnaire écrit si le processus de décision a été ardu et long. L'élève fait le lien avec un système politique existant et le sentiment général de la classe est noté. Question finale, l'élève établit des relations entre ce jeu de rôle et notre système politique fédéral belge et des conclusions sur le défi démocratique.

Nom :

Prénom :

Classe :

**ÉVALUATION SOMMATIVE : LA QUESTION COMMUNAUTAIRE BELGE**

**/30**

1. Quel est l'organe principal du pouvoir législatif en Belgique ? /1

.....

2. Quel est l'organe principal du pouvoir exécutif en Belgique ? /1

.....

3. Pourquoi parle-t-on le français dans nos régions ? /2

.....

.....

4. Pourquoi n'y a-t-il pas eu de débat politique sur le choix du français comme langue officielle unique lors de la création de la Belgique ? /2

.....

.....

.....

5. Qu'est-ce qu'une commune à facilités en Belgique ? /4

.....

.....

.....

.....

.....

.....



6. Comment expliques-tu l'émergence du mouvement identitaire nationaliste flamand en Belgique ? Qu'est-ce qui a engendré ces tensions communautaires depuis le 19ème siècle ? /5

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

7. Voici un extrait de la Constitution de 1831 et un extrait de la Constitution de 1993. Que s'est-il passé entre le texte de 1831 et celui de 1993 ? Qu'est-ce qui change fondamentalement dans la Constitution belge ? /5

Document n°1 : Extraits de la Constitution belge de 1831 :

**TITRE PREMIER. DU TERRITOIRE ET DE SES DIVISIONS**

**ART. 1er** La Belgique est divisée en provinces. Ces provinces sont: Anvers, le Brabant, la Flandre occidentale, la Flandre orientale, le Hainaut, Liège, le Limbourg, le Luxembourg, Namur.

**ART. 3** Les limites de l'État, des provinces et des communes ne peuvent être changées ou rectifiées qu'en vertu d'une loi.

Document n°2 : Constitution belge: texte coordonné du 17 février 1994 :

**TITRE 1er DE LA BELGIQUE FÉDÉRALE, DE SES COMPOSANTES ET DE SON TERRITOIRE**

**ART. 1er** La Belgique est un État fédéral qui se compose des communautés et des régions.

**ART. 2** La Belgique comprend trois communautés: la Communauté française, la Communauté flamande et la Communauté germanophone.

**ART. 3** La Belgique comprend trois régions: la Région wallonne, la Région flamande et la Région bruxelloise.

**ART. 4** La Belgique comprend quatre régions linguistiques: la région de langue française, la région de langue néerlandaise, la région bilingue de Bruxelles-Capitale et la région de langue allemande.

**ART. 5** La Région wallonne comprend les provinces suivantes: le Brabant wallon, le Hainaut, Liège, le Luxembourg et Namur. La Région flamande comprend les provinces suivantes: Anvers, le Brabant flamand, la Flandre occidentale, la Flandre orientale et le Limbourg.

.....

.....

.....

.....

.....



8. En quoi le statut linguistique de Bruxelles est-il particulier ? /2

.....  
.....

-> Quelles sont les 3 commissions qui ont en charge les compétences des communautés à Bruxelles ? /3

.....  
.....  
.....

9. Complète ces cartes schématiques : /3

**TROIS COMMUNAUTÉS**



.....

10. Quelles sont les 2 entités fédérales qui possèdent ce logo ? /2



.....  
.....

## BIBLIOGRAPHIE

### Sources bibliographiques de la leçon : La Question Communautaire belge

1. Cours d' Histoire des Institutions belges « Connaissance des Institutions » de 2021 de Monsieur Redouan El Abbouti, Professeur à la Haute Ecole Francisco Ferrer Ville de Bruxelles  
*Que je remercie chaleureusement !*
2. Programmes des cours de la Fédération Wallonie-Bruxelles - référentiel pour le cours de Philosophie et Citoyenneté (2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> degré)  
<http://www.enseignement.be/index.php?page=27915&navi=4429>
3. Le portail officiel belge d'information sur la Belgique fédérale, ses services d'information et d'administration  
[https://www.belgium.be/fr/la\\_belgique/pouvoirs\\_publics/la\\_belgique\\_federale](https://www.belgium.be/fr/la_belgique/pouvoirs_publics/la_belgique_federale)
4. « Belgique, un fédéralisme à achever ? » de Monsieur Benoît Bayenet, Verviers, oct. 2019  
<https://www.pac-g.be/docs/cafepolitiqueverviers/bayenet%20docs%20pr%C3%A9sentation.pdf>  
Voir aussi le site web : <http://www.bayenet.be/pages/ecopub1Table.htm>
5. « Bienvenue en Belgique – Institutions » Livret de l'animateur <https://lire-et-ecrire.be/institutions-mallette> – 'Lire et Ecrire Communauté Française asbl' Sylvie Pinchart 2014 [https://lire-et-ecrire.be/IMG/pdf/institutions\\_-\\_livret\\_de\\_l\\_animateur\\_erratum.pdf](https://lire-et-ecrire.be/IMG/pdf/institutions_-_livret_de_l_animateur_erratum.pdf)
6. Cours d'Histoire de Madame Pascale Bourgeois pour ses 6<sup>ème</sup> « La Belgique Fédérale » - Athénée Royal Agri-Saint-Georges <https://agrisaintgeorges.be/> Huy 2020  
<https://agrisaintgeorges.be/wp-content/uploads/2020/03/Histoire-Huy-6-LM-SA-EP-31032020.pdf>
7. Dossier pédagogique « Je vote - élections 2018-2019 » Marie-Pierre Van Dooren – Fédération Infor-Jeunes Wallonie-Bruxelles asbl <https://elections.inforjeunes.be/wp-content/themes/elections/media/dossier-pedagogique.pdf>
8. Le site d'information de la RTBF, en particulier le dossier sur le nouveau Gouvernement belge du 30 septembre 2020 [https://www.rtf.be/info/belgique/detail\\_gouvernement-federal-demandez-le-casting?id=10597060](https://www.rtf.be/info/belgique/detail_gouvernement-federal-demandez-le-casting?id=10597060)
9. Le site web de la Chambre des Représentants au Parlement Fédéral belge en particulier le dossier « Bienvenue au Parlement Fédéral » du service éducatif BELvue, décembre 2016  
[https://www.lachambre.be/kvvcr/pdf\\_sections/pri/welcome/Takenboek\\_Interactief\\_FR\\_DP3.pdf](https://www.lachambre.be/kvvcr/pdf_sections/pri/welcome/Takenboek_Interactief_FR_DP3.pdf)
10. Le site web de la Commission Communautaire Française COCOF <https://ccf.brussels/qui-sommes-nous/>

11. Lode WILS, Histoire des nations belges. Belgique, Wallonie, Flandre: « Quinze siècles de passé commun », Ed.Labor - Bruxelles, 2005, p.173
12. Eliane Gubin « Bruxelles au XIXe siècle: berceau d'un flamingantisme démocratique (1840-1873) » Crédit Communal de Belgique, Coll. Histoire Pro, n°56, 1979, p. 26-27
13. Charles François Soudain de Niederwerth « *Du flamand, du wallon et du français en Belgique* » Liège, paru en 1857, p.19
14. Xavier Mabile « *Histoire politique de la Belgique. Facteurs et acteurs de changement* » CRISP, Bruxelles, Ed. Complétée de 1992, p.160
15. Extraits d'article du journal « Combat » (1961), cité dans « André Renard (1911-1962) » du « *Dictionnaire des Wallons Connaître la Wallonie* »
16. Véronique LAMQUIN, « *Comment la réforme de l'État va changer votre vie* », Dossier spécial sur le site Le Soir.be (2013) <https://www.lesoir.be/art/280584/article/actualite/belgique/2013-07-13/comment-reforme-l-etat-va-changer-votre-vie>
17. Wikipedia encyclopédie en ligne en particuliers : le dossier « Nationalisme Flamand » [https://fr.wikipedia.org/wiki/Nationalisme\\_flamand](https://fr.wikipedia.org/wiki/Nationalisme_flamand) et le dossier « L'Affaire de Louvain ou Wallen Buiten » [https://fr.wikipedia.org/wiki/Affaire\\_de\\_Louvain](https://fr.wikipedia.org/wiki/Affaire_de_Louvain)
18. Le Moniteur belge  
[https://justice.belgium.be/fr/service\\_public\\_federal\\_justice/organisation/moniteur\\_belge](https://justice.belgium.be/fr/service_public_federal_justice/organisation/moniteur_belge)  
Extraits de La Constitution Belge de 1831 et de 1994 (version 2014).  
Extraits de la Loi du 22 mai 1878 - Extraits de la Loi du 31 juillet 1932.

